



N°44 - MARS 2005

Petit journal

Santo Cécile gazette



À l'honneur : Jean Flour



L'information municipale en direct



Téléthon : bilan 2004

Sommaire

▼ À L'HONNEUR

- P2 - Jean Flour, un livre à ne pas manquer en ce début d'année
- P2 - Vestiges du passé : Le Cagadou
- P2 - Ils ont porté haut les couleurs du village

▼ Les échos

- P3 - Bienvenus !
- P3 - Publicité dans la Gazette
- P3 - Un centre de musique à Sainte Cécile ?
- P3 - Le club Ados, Sortie Ski
- P3 - Manifestations à venir

▼ Les Informations Municipales

- P4 - Conseil municipal du 10 décembre 2004
- P5 - Conseil municipal du 28 décembre 2004
- P5 - Conseil municipal enfants et jeunes - suite
- P6 - La Marianne du Civisme
- P6 - Nouveaux jours de collecte des sacs jaunes
- P6 - Viappel !
- P6 - Accueillez un lycéen étranger en famille
- P6 - Etat Civil

▼ Art et Culture

- P7 - La collection Gauthier, un projet qui avance
- P7 - Discussion d'histoire ?
- P7 - Commission Extra Municipale Art et Culture
- P7 - Locutions et Proverbes

▼ Une page d'histoire

- P9 - " Les chers Disparus "
- P9 - Les origines de Pâques
- P10- Coume sejougavo i bocho - Arles 1663 -

▼ La vie des associations

- P10- Bibliothèque municipale : les livres achetés
- P10- Le Provençal à l'école maternelle
- P10- Assemblée générale de l'atelier d'écriture " Levez l'Encre "
- P11- L'équipe de la commission Téléthon : bilan 2004
- P11- 49 donneurs pour la première collecte de sang 2005
- P11- Tour Cycliste des Portes de Provinces

▼ Sur votre agenda

- P12- Médecins de garde 2005
- P12-12ème Bourse annuelle de l'Amicale des Cartophiles et Philatélistes Céciliens

Le mot du Maire

Mes chers Administrés,

Après une période de fêtes, nous voici replongés à nouveau dans nos activités quotidiennes, dans nos soucis majeurs, générés pour nous tous cette année par la grave crise viticole qui touche particulièrement tous les viticulteurs et qui, bien entendu rejaillira sur l'ensemble de nos administrés.

D'ores et déjà, nous travaillons à la préparation du budget communal qui sera déterminant pour les objectifs que nous nous fixons pour l'année 2005.

Mon équipe Municipale et moi-même avons la volonté de continuer le programme que nous nous sommes fixés avec pour l'année 2005 les projets suivants :

- Acquisition du terrain BIANCHI qui jouxte l'Ecole (réserve foncière en faveur d'un projet environnemental)
- Aménagement de la Place Nord de la Mairie et des rues adjacentes (début Mars)
- Aménagement d'une Maison des Jeunes pour le Club Ados (Aidé par la C.A.F.)
- Poursuite du programme d'assainissement et mise en place d'une auto-surveillance pour la station d'épuration.
- Suivi de la mise en place du réseau de gaz dans la Commune et conjointement pour la route de Bollène remise en état du réseau d'eaux pluviales.
- Réalisation d'un Schéma Directeur d'Assainissement qui permettra la prise en compte des points sensibles de nos mayres.
- Prise en compte des problèmes liés aux bâtiments communaux.

Toutes ces réalisations, nous les poursuivrons d'une part avec une recherche de subventions auprès des Etablissements publics, notre objectif avant tout est d'obtenir des aides maximum, et d'autre part NOUS N'AUGMENTERONS PAS LES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION qui sont inchangés après une baisse en 2001.

Sachez que toute mon équipe se mobilise autour de moi, que nous sommes toujours à votre écoute, attentifs à vos remarques, à vos suggestions.

Personnellement vous pouvez me rencontrer en Mairie à tout moment de la journée.

Je vous assure de mon dévouement et souhaite que l'année soit clémente pour vous tous.

Je vous prie de croire à mes sentiments très cordiaux.

Le Maire
Max IVAN

À l'honneur à Sainte-Cécile-les-Vignes

Un livre à ne pas manquer en ce début d'année



Notre ami, Jean Flour, nourri de ses connaissances nous transcrit chronologiquement et avec beaucoup de précisions les différentes époques vécues à Sainte Cécile les Vignes.

Enfant du Pays, comme il se plaît à le souligner, cet homme au franc parler, à l'humour facile, à qui rien n'échappe, nous relate les histoires du village et des villageois, avec beaucoup de sincérité et d'authenticité. Un travail méthodique de recherches, et d'écoute des anciens.

Un ouvrage élégant que l'on a plaisir à tenir dans ses mains, qui se lit comme une histoire à

suivre au fil des pages. On veut savoir, ou a besoin de savoir, on le dévore, puis on y revient de peur d'avoir oublié un détail, une anecdote.

Un « terreau de connaissances » à découvrir absolument.

Ce livre « REGARDS sur le PASSE de SAINTE CECILE » est en vente au prix de 15 euros à la Maison de la Presse et à l'Espace Culturel.

Jean Flour dédicacera son livre à la Maison de la Presse le vendredi 18 mars de 15h à 19h.

Vestige du Passé : LE CAGADOU

Beaucoup d'entre eux ont disparu. Ceux qui ont échappé au démolisseur servent encore de remise pour quelques outils de jardin ou des empilements de pots de fleurs. Monuments sans gloire, ils symbolisent le chemin parcouru en moins de cinquante ans dans la vie familiale. Jusqu'à une époque qui se situe entre 1950 et 1960, l'immense majorité des foyers possédait son cagadou. Même au centre du village, la plupart des habitations avaient une petite cour attenante. Et au fond du jardin ou dans un recoin de la cour s'élevait le cagadou. Rien de bien imposant en général. Cela ressemblait à une guérite de factionnaire ou un guichet de stade. Un petit toit, une porte, un trou entre deux empreintes de pieds dans le ciment, et un clou pour accrocher les feuilles du Petit Provençal, du Méridional ou du Pèlerin, toutes opinions politiques confondues, le papier glacé seul étant interdit. Certains toutefois poussaient le luxe jusqu'à avoir une banquette sur laquelle on pouvait s'asseoir et un couvercle pour boucher le trou en dehors des heures de service. On nous a même signalé un cagadou biplace, les deux trous séparés par une simple planche permettant la conversation tout en préservant l'intimité des usagers. Le déplacement de jour ne posait aucun problème. Les choses se compliquaient la nuit, surtout en hiver, ou bien en cas de maladie. On avait alors recours à l'inévitable « quelli », le rutilant pot de chambre souvent bleu roi avec l'intérieur émaillé, le couvercle bombé et la poignée de bois.

Le cagadou a vécu. La cuvette en faïence, la chasse d'eau, le rouleau de papier rose à fleurs et la bombe senteur lavande l'ont renvoyé aux oubliettes. Mais le problème reste entier : quand il faut y aller, il faut y aller !

Jean Flour



Ils ont porté haut les couleurs du Village



Ce sont 10 jeunes compétiteurs céciliens qui se sont rendus, le dimanche 12 décembre, à Morières les Avignon pour participer à une rencontre de taekwondo.

Plus de 160 jeunes pratiquant ce sport étaient venus d'Avignon, les Angles, Marseille, Manosque, Pertuis, Vaison et Monières.

Le petit club de Sainte Cécile entraîné par Patrick Lizaga, assisté d'Alexandre Jean, a eu toutes les raisons d'être fier. En effet, c'est un membre du club qui a remporté la compétition.

Jimmy Bizelli a été classé à la première place dans la catégorie 10/12 ans. Il est revenu de Morières avec une magnifique coupe qui a fait la fierté de ses entraîneurs et de Sainte Cécile puisque, depuis, Jimmy a été mis à l'honneur lors de la cérémonie des Vœux du Maire.

Margaux Jean, fille d'un de nos boulangers, a fait honneur à la passion de son papa qui pratique le taekwondo depuis plusieurs années. En effet, Margaux participait pour la première fois à une compéti-

tion. Elle s'est classée seconde dans la catégorie 4/6 ans. Armée de ses magnifiques tresses et de son courage, Margaux n'a fait qu'une bouchée de ses adversaires. Depuis, Margaux est passée ceinture jaune et espère continuer dans cette voie.

Toutes nos félicitations à ces deux jeunes sportifs, et à leurs entraîneurs.

Isabelle Crozet

Les échos de Sainte-Cécile-les-Vignes

Bienvenue !

Deux nouveaux commerces à Sainte-Cécile :

PIZZA FLASH

3, Cours du Portalet, SAINTE CECILE les VIGNES
Tél. 04 90 60 27 11

Est ouvert tous les jours de 17 H 30 à 21 H
Et le midi vendredi - samedi - dimanche.

Peggy et Yves seront heureux de vous accueillir.
Pizza et kebab à emporter - Snack

TOILETTAGE

Ouverture le 15 février 2005

7, rue Eugène Bard (parking gratuit à proximité)
Tél : 04 90 60 25 57

Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 17 h 30
NON STOP (sur rendez-vous)

Bains, épilations, coupes, entretiens, formule chasse,
vente d'accessoires, jouets, parfums.



Publicité dans la Gazette = Gazette moins chère

Afin de garder un équilibre entre la surface de lecture et l'annonceur, les commerçants de Sainte Cécile ont été informés que la publicité serait insérée dans la gazette.

Le prix a été volontairement fixé à 378 euros par an soit 63 euros la parution (format 5 cm x 5 cm) et 585 euros par an soit 98 euros la parution (format 10,5 cm x 5 cm).

Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner à l'Agence Dimension Bollène au : 04 90 40 12 89.

Un Centre de Musique à Sainte Cécile ? Pourquoi pas ?

Clavier - piano - batterie - autres instruments. Tous genres, modernes et classiques.
Cours en groupe à tarif réduit - cours en particulier ou à domicile.
Méthodes passionnantes et adaptées à chacun.
Débutant(e) ou confirmé(e) - enfant - jeune ou moins jeune.

VIVRE son REVE !

Professeurs expérimentés, musique pratique et vivante dans une ambiance sympathique :
cours de solfège non obligatoire - on joue, et le solfège s'apprend petit à petit !
Spécial ados en groupe :
« Clavier tous genres »
« Monter un groupe : rock, rap, variété »
« Créer un tube - sans solfège ».
Tremplins - Ateliers - Concerts de jeunes.

Si cette formation vous intéresse des formulaires d'inscription sont à votre disposition à l'Espace Culturel à retirer dans le meilleur délai.

Le Club Ados, Sortie Ski



Pendant les vacances d'hiver - du 14 au 16 février - le Club Ados s'est une nouvelle fois illustré en proposant aux jeunes de 12 à 17 ans un mini-séjour ski à la station du Col du Rousset.

Une quinzaine de jeunes Céciliens a pu participer à cette sortie, en commun avec d'autres ados de la commune de Sérignan, des liens de camaraderie se sont forcément créés.

Foot en salle, ping-pong, jeux,... étaient au rendez-vous au centre de loisirs du Martouret le lieu d'hébergement.

Un séjour qui restera inoubliable pour certains jeunes qui n'avaient jamais pratiqué le ski.

Manifestations à venir

MARS

3 / Assemblée générale du « FOYER de l'AMITIE » - salle C. Farjon
4-5-6 / « Jomées de la Femme »
8 / Séances cinéma - Une à 18 h et une à 21 h
11 / Carmentran organisé par le « SOU des ECOLES »
20 / Election du « Conseil Municipal des Jeunes »
22 / Séances cinéma - Une à 18 h et une à 21 h

AVRIL

2 / Vernissage de l'exposition de sculptures et peintures de Mme Cathy CAFFORT à l'Espace Culturel à 18 h 30
3 / Bourse annuelle organisée par l'Amicale des Cartophiles et Philatélistes céciliens - salle C. Farjon - de 9 à 19 h
5 / Séances cinéma - Une à 18 h et une à 21 h du 18 au 22 avril
19 / Séances cinéma - Une à 18 h et une à 21 h
18 au 22 / Stage multi-activités ados (Participation 8 euros)
Inscriptions et renseignements à la Maison du Tourisme.

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2004

CESSION D'UN TERRAIN PAR LA COMMUNE DE SAINTE CECILE LES VIGNES A LA COMMUNE DE LAGARDE PAREOL

1/ La cession par la Commune de SAINTE CECILE les VIGNES à la Commune de LAGARDE PAREOL d'une parcelle cadastrée section C 464 située sur le territoire de LAGARDE PAREOL, soit 11 591 m² x 6 euros le m², soit la somme de 69 546 euros (soixante neuf mille cinq cent quarante six euros).

2/ Confier à Maître Jean-Louis LOYER - Notaire à SAINTE CECILE les VIGNES à la demande de la Commune de SAINTE CECILE les VIGNES l'établissement de l'acte de vente de ce terrain.

CESSION D'UN BATIMENT PAR LA COMMUNE DE SAINTE CECILE LES VIGNES A MONSIEUR HENRY TROUILLET

● La vente par la Commune de SAINTE CECILE les VIGNES à Monsieur Henry TROUILLET - domicilié « Les Andoulèmes » - 84290 SAINTE CECILE les VIGNES - le bâtiment cadastré F 474 et 224 pour une contenance de 1 a 61 ca moyennant la somme de 38 000 euros (trente huit mille euros).

● Charger Maître Jean-Louis LOYER - Notaire à SAINTE CECILE les VIGNES des formalités de cette vente.

TRANSFERT DE L'AIDE FINANCIERE DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE CONTRAT DE PLAN 2005 DU PROJET DE MUSEOGRAPHIE A L'AMENAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DE LA PLACE NORD DE LA MAIRIE ET LES RUES ADJACENTES

● Solliciter du CONSEIL GENERAL DE VAUCLUSE, le transfert de l'aide financière de 81 000 euros attribuée pour l'année 2005 :

- du projet muséographique de la Maison du Tourisme en faveur de :
- l'aménagement environnemental de la Place Nord de la Mairie et les rues adjacentes.

Ce projet préparé par le Cabinet d'Etudes MERLIN à CARPENTRAS prévoit une remise en état de la chaussée et l'aménagement paysager de la Place avec l'intégration d'un plan de stationnement.

Ces travaux ont fait l'objet d'un marché sur appel d'offres procédure adaptée pour un montant T. T. C. de 155 918,93 euros (cent cinquante cinq mille neuf cent dix huit euros quatre vingt treize centimes) - délibération du Conseil Municipal en date du 10 novembre 2004.

Des travaux de parement de pierres en option dans le marché seront réalisés en régie par le personnel communal chiffrés pour un montant de: 19 350 euros H.T.

AVENANTS D'ATTENTE AUX CONTRATS ENFANCE TEMPS LIBRES SIGNES AVEC LA C.A.E.

Madame Dominique FICTY - rapporteur - expose à l'assemblée que dans l'attente de la mise en place du renouvellement des Contrats Enfance Temps Libres signés avec la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE VAUCLUSE au 1er janvier 2002, il serait nécessaire de signer des avenants afin de maintenir l'ensemble des dispositions de ces contrats.

● Autoriser Monsieur le Maire à signer ces documents.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 fait figurer notre Commune sur la liste des Communes qui réaliseront en 2005 l'enquête de recensement.

● Recruter pour les opérations de recensement de la population qui aura lieu en janvier et février 2005 pendant une période de cinq semaines environ :

- trois agents recenseurs
- un agent coordonnateur

● Voter une enveloppe de crédits

de : 5 300 euros (cinq mille trois cents euros) qui seront répartis comme suit :

- Agents recenseurs 1 600 euros brut par agent
- Agent coordonnateur 500 euros brut

CONVENTION AVEC LE CARREFOUR INTERCOMMUNAL D'ANIMATION ET D'EXPRESSION MUSICALE C.I.A.E.M. DE LA DROME PROVENCALE ET DU HAUT VAUCLUSE - AVENANT N° 2

Monsieur Vincent FAURE - rapporteur - informe le Conseil Municipal qu'une Convention a été passée avec le C.I.A.E.M. de TULETTE pour son intervention en musique à l'Ecole Louis Gauthier de la Commune par délibération du Conseil Municipal en date du 1er octobre 2002, suivie d'un avenant n° 1 lors du Conseil Municipal en date du 10 novembre 2003.

Monsieur FAURE informe l'assemblée qu'aux termes de l'article VI du protocole d'accord signé le 1er septembre 2002, une modification du tarif peut intervenir au premier janvier de chaque année. A la demande du C.I.A.E.M., une augmentation sera prévue pour la saison 2004/2005.

Le montant restant à la charge de la Commune, compte tenu de l'intervention financière du Conseil Général sera de 2 186,39 euros (deux mille cent quatre vingt six euros trente neuf centimes).

MISE EN PLACE DE L'AUTO SURVEILLANCE DE LA STATION D'EPURATION MARCHE SUR PROCEDURE ADAPTEE AVEC S.D.E.I.

● Signer un marché avec la S.D.E.I. - 1295, Avenue JF. Kennedy - 84200 CARPENTRAS - pour les travaux de mise en place de l'auto surveillance de la station d'épuration de la ville pour un montant de : 53 222,00 euros (cinquante trois mille deux cent vingt deux euros).

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA PASSATION DES MARCHES SUR PROCEDURE ADAPTEE

● D'autoriser Monsieur le Maire « Personne responsable des Marchés » - à passer des Marchés selon la procédure adaptée article 28 et leur reconduction article 15 du Code des Marchés Publics.

TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DU CHAUFFAGE DE L'EGLISE. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE CONSEIL GENERAL ET CONSEIL REGIONAL

Monsieur Gilbert VATAIN - rapporteur - rappelle à l'assemblée que l'église paroissiale est un bâtiment communal, il est actuellement équipé d'un chauffage qui nécessite une mise aux normes de sécurité comme nous l'a souligné par courrier l'Association Paroissiale qui occupe ce lieu de culte.

L'arrivée du gaz de ville dans notre Commune est l'occasion de repenser la manière de régler ce problème et d'étudier, d'une part les conditions techniques d'une telle installation et d'autre part les possibilités financières de la Commune pour mener à bien ce projet.

● L'installation d'un chauffage à gaz dans l'église de SAINTE CECILE les VIGNES selon les normes de sécurité en vigueur.

● Financer le coût de cette opération évalué à 25 000 euros T. T. C. (vingt cinq mille euros).

● Solliciter pour ces travaux l'aide du Département et de la Région.

QUESTIONS DIVERSES

1/ GAZETTE - Présentation et coût de la gazette. (Insertion ou non de la publicité)

2/ CONTENEURS POUBELLES

Les abords, environnement, laissez-aller.

3/ CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les informations municipales de Sainte-Cécile-les-Vignes

SEANCE DU 28 DECEMBRE 2004

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS THEORIQUES DU PERSONNEL COMMUNAL A TEMPS COMPLET ET DU PERSONNEL NON TITULAIRE

- la création d'un poste d'Agent d'Entretien Territorial afin de pérenniser le contrat « Emploi Consolidé » signé avec la Direction Départementale du Travail et de la Formation Professionnelle pour Madame Sylvianne FROSINI.

- la création d'un poste de Garde Champêtre Chef suite à un avancement de grade de Monsieur Henri CHASSAGNE, Garde Champêtre Principal

- la suppression d'un poste de Garde Champêtre Principal et celui d'un poste C.E.C.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE AVEC LE C.N.F.P.T. POUR DES FORMATIONS SPECIFIQUES ET COMPLEMENTAIRES POUR LES AGENTS DE NOTRE COLLECTIVITE

- signer pour l'année 2005 avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale représenté par Mme Danielle SERVANT déléguée régionale du C.N.F.P.T. Provence Alpes Côte d'Azur - Chemin de la Planquette - 83957 LA GARDE Cedex.

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES POUR LES AGENTS AFFILIES A L'IRCANTEC

- accepter la proposition tarifaire

communiquée pour 2005 par la Compagnie d'Assurances : GPA VIE S.A. - 7, Bd. Haussmann - 75447 PARIS Cedex 09 concernant la couverture des risques accident ou maladie non imputable au service, maternité-adoption, accident ou maladie imputable au service. Cette assurance couvre les agents titulaires et stagiaires à temps non complet et les agents non titulaires affiliés à l'IRCANTEC.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC SERVICE ASSAINISSEMENT CHOIX D'UN DELEGATAIRE APRES MISE EN CONCURRENCE - SOCIETE S.D.E.I.

Le Cabinet EURYCE - Z.I. du Bois des Lots - 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX a été retenu par délibération du Conseil Municipal en date du 18 mars 2004 parmi quatre candidatures pour assurer la mission d'assistance à délégation de service public.

Une consultation a été organisée, faisant suite à un avis d'appel à la concurrence paru le 9 juillet 2004 au B.O.A.M.P. et le 14 juillet 2004 au T.P.B.M. faisant suite à une réunion d'appel d'offres sur procédure adaptée (article 28) a eu lieu le 23 août 2004, au cours de laquelle quatre entreprises sur cinq candidates ont été retenues.

Une deuxième réunion le 4 octobre 2004 au cours de laquelle la Société S.D.E.I. a été retenue sous réserve de l'analyse de l'offre par le Cabinet d'Etudes.

Après négociations menées par la personne responsable du Marché, c'est la S.D.E.I. qui peut être retenue

SIVOM DU MASSIF D'UCHAUX - MODIFICATION DES STATUTS

- approuver la modification des statuts du SIVOM du MASSIF D'UCHAUX et notamment les articles 1 - 2 - 3 - 4 - 6 - 7 et 8.

SIVOM DU MASSIF D'UCHAUX - OPTION POUR LA COMPETENCE " AMENAGEMENTS FORESTIERS - EQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS D'INTERET SYNDICAL " DES NOUVEAUX STATUTS

Le Conseil Municipal est informé qu'il serait nécessaire afin de faire perdurer l'activité de la Maison de Pays d'opter pour la compétence « Aménagements forestiers - Equipements touristiques et de loisirs d'intérêt syndical »

CREATION D'UN ESPACE POUR LA JEUNESSE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 22 avril 2004, le Conseil Municipal avait décidé l'aménagement d'un « Espace pour les Jeunes » dans un local sis rue Marius André.

- Adopter le projet de création d'un espace pour la jeunesse
- Solliciter l'aide financière
 - du Conseil Général de Vaucluse
 - De la Mutualité Sociale Agricole de Vaucluse
 - De la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse
 - Du Conseil régional PACA.

Le compte-rendu de chaque séance d'un Conseil Municipal, peut être consulté dans son intégralité à la Mairie de Sainte-Cécile-les-Vignes.



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS ET JEUNES - suite

Dans la gazette de janvier 2005, nous vous informions qu'un Conseil Municipal Enfants et Jeunes (CMEJ) allait se mettre en place à Ste Cécile.

Depuis, les choses ont bien avancé :

Nous avons provoqué une première réunion d'information le vendredi 4/02/2005, à laquelle participait une trentaine d'enfants et de jeunes : nous avons expliqué le sens de notre démarche, ce qu'était le conseil municipal de jeunes : un petit

film d'une dizaine de minutes a montré, voire démontré, l'intérêt de la création d'un CMEJ à Ste Cécile, film suivi d'un échange entre les participants, le Maire et les membres de la commission municipale.

Les futur(e)s candidat(e)s à l'élection sont en train de rédiger des professions de foi : une permanence des membres de la commission municipale, afin d'aider ces jeunes dans cette démarche, a eu lieu le samedi matin 19/02/2005.

Une deuxième permanence, avec dépôt des professions de foi aura lieu le vendredi 4 mars 2005, à partir de 18 h dans la salle du conseil municipal.

L'ensemble des professions de foi sera recueilli ce soir là, afin qu'elles soient affichées, dès le début de la semaine suivante, sur les panneaux électoraux installés :

- face à l'ancienne maison du tourisme.
- place Max Aubert.
- devant l'école.

La date de l'élection du CMEJ est fixée au dimanche 20 mars - de 9 h à 15 h à la salle municipale.

Jeunes Céciliennes et Céciliens de 10 à 15 ans, venez VOTER : c'est une excellente façon de commencer à prendre en charge les affaires de la cité qui s'adressent tant aux jeunes qu'aux plus anciens !!

La Commission Municipale

Les informations municipales de Sainte-Cécile-les-Vignes

La « Marianne du Civisme »

Les Communes de Vaucluse ont participé au concours de la « Marianne du Civisme » à l'occasion des élections régionales, scrutin du 21 mars 2004.

Ce concours est destiné à récompenser les Communes dans lesquelles la participation électorale - nombre de votants par rapport au nombre d'inscrits a été la plus élevée à l'occasion de ce scrutin.

Sainte Cécile les Vignes se voit décerner la « MARIANNE D'ARGENT DU CIVISME » catégorie Commune de 1 000 à 5 000 électeurs inscrits.

Bravo et félicitations aux Céciliens !

Nouveaux jours de collecte des sacs jaunes

A compter du mardi 1er février la collecte des sacs jaunes se fait désormais

tous les mardis matins

chaque semaine, en porte-à-porte (sauf voies et chemins privés*)

Pensez à sortir votre sac dès le lundi soir !

* Pour les voies et chemins privés : amener les sacs jaunes en bordure de la voie communale.

Viappel !

Système d'alerte contre les risques naturels majeurs.

Un rappel... (gazette juillet 2004)

A la suite des inondations qui ont touché cruellement notre territoire ces dernières années, les élus de la Communauté de Communes ont choisi la Société CEDRALIS et son système d'alerte et de protection des populations, basé sur la diffusion par téléphone d'un message d'alerte en temps réel, dont chaque Maire prendra l'initiative en fonction du danger encouru, le système VIAPPEL ! est en mesure de contacter les 6 500 foyers de la Communauté de Communes en moins de dix minutes.

Ce système est pris entièrement en charge par la Communauté de Communes, mais géré de manière autonome par chaque Mairie.

Afin que vous puissiez être joint à tout moment en cas d'alerte, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer vos coordonnées, ainsi que tout changement de vos numéros de téléphones (fixe ou portable) à la Mairie de Sainte Cécile les Vignes - 04 90 30 80 17.

Nous vous remercions de votre contribution à la réussite de cette entreprise.

Accueillez un lycéen étranger en famille

Une nouvelle expérience ?

Ouvrez votre foyer à Carla, Tom ou Rafael, qui viennent d'Equateur, des Etats-Unis et d'Allemagne.

Quel que soit leur pays d'origine, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association - CEI-Club des 4 Vents - « Centre d'Echanges Internationaux ». Ils viennent passer quelques mois, un semestre ou une année scolaire au lycée pour perfectionner leur français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal pour ces jeunes est de vivre en immersion dans une famille française bénévole pendant la durée de leur séjour.

Le - CEI-Club des 4 Vents - recherche à tous une famille d'accueil.

« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. Ala ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir ».

Si cette expérience vous intéresse, appelez nous vite !!

Renseignements auprès de la représentante locale :
Madame Marie Claude MALOW au 04 90 70 31 72
ou le bureau coordinateur de l'association au 02 99 20 06 14.

ÉTAT CIVIL

décembre 2004 /jan vier et février 2005

Ils sont nés...

Karl SAUT, né le 1er Décembre 2004 à MONTELMAR
Matthias THOMAS, né le 12 Décembre 2004 à BAGNOLS SUR CEZE
Sarah BONNET, née le 14 Décembre 2004 à ORANGE
Marthe BARNOUIN-PONÇON, née le 2 Janvier 2005 à ORANGE
Loïc ESTEVE, né le 13 Janvier 2005 à ORANGE

Ils se sont mariés...

Habiba EL ASSIOUI et Abdellah EL HASSOUNI, le 11 Décembre 2004

Ils nous ont quittés...

BONNET Jean, décédé le 9 Décembre 2004 à VAISON LA ROMAINE
NOÉ Daniel, décédé le 27 Décembre 2004 à AVIGNON
DUBOIS Paulette, veuve DALL'O, décédée le 7 Février 2005 à STE CECILE LES VIGNES
LAMY Simon, décédé le 4 Février 2005 à ORANGE
FABRE Roland, décédé le 8 Février 2005 à STE CECILE LES VIGNES
BENISTANT Marie-Louise, veuve DONZET, décédée le 21 Février 2005 à STE CECILE

Art et Culture à Sainte-Cécile-les-Vignes

La Collection Gauthier, un projet qui avance

Depuis la donation faite à la commune de la fabuleuse collection de Monsieur Louis Gauthier, plusieurs chantiers ont été mis en route en préalable à sa présentation au public. Déjà, le bâtiment a été restauré et les salles aménagées, l'inventaire complet des objets de la collection ainsi que les objets donnés par les céciens a été effectué, associé à une première campagne de 400 prises de vues pour un coût total de 786 306,87 euros. Le comité scientifique s'est réuni à plusieurs reprises afin de réfléchir au projet muséographique et d'en débattre. Madame Anne-Marie Slézec « Directrice de l'Harmas de Jean-Henri Fabre à Sérignan » mandatée pour ce travail par le Maire, a rendu le synopsis (document développant les critères scientifiques, ludiques, économiques et

techniques) du futur Musée. Cette année, plusieurs actions vont être entreprises : poursuite et fin de la campagne d'inventaire photographique, établissement de fiches descriptives (vitrine par vitrine) de chaque salle consacrée à la collection, aménagement des réserves, installation des collections et lancement de l'étude muséographique. Concernant le financement de l'opération (budget de 265 000 euros), le Conseil Municipal va solliciter des subventions à l'Etat, à la Région et au Conseil Général. Beaucoup a déjà été fait, beaucoup reste à faire, mais le projet (ouverture en 2006) est bien engagé et deviendra un véritable atout économique et culturel pour notre village.

Discussion dînatoire ?

La Commission du Patrimoine Civil et l'Atelier d'écriture envisagent d'organiser une discussion dînatoire un dimanche après-midi printanier soit à la bibliothèque ou à la petite salle des fêtes.

L'après-midi se déroulera autour d'un goûter et du verre de l'amitié et chacun pourra ainsi évoquer à sa convenance soit un souvenir d'enfance, une anecdote vécue ou une tranche de vie peu banale.

Toutes les personnes intéressées pour venir raconter sa petite histoire sont priées de se faire connaître à la Maison du Tourisme.

La discussion sera enregistrée par des moyens modernes afin de garder le souvenir de la mémoire collective des habitants du village.

Commission Extra Municipale Art et Culture

LES ACTIVITÉS CULTURELLES DE LA COMMISSION REPRENENT

Certains d'entre vous conservent le souvenir des visites du Château de Grignan, du musée d'Art Sacré du Gard, des toits du Palais des Papes ou encore de la pièce de théâtre du « Dîner de cons » à l'Opéra d'Avignon...

Tous les deux mois, le principe de fonctionnement reste le même.

La première sortie s'est faite le 27 février par la visite de l'exposition « SAINTS de BYZANCE » - Icônes grecques de Véroia XIII^e - XVII^e siècle au Palais des Papes en AVIGNON.

Des affiches sont apposées dans les commerces du village.

Les personnes qui le souhaitent peuvent être informés directement chez elles et en priorité par correspondance. Il suffit de déposer à l'Espace Culturel cinq enveloppes timbrées à votre nom et adresse.

L'information passe également par la « gazette municipale ».

Ces visites guidées sont animées par des guides professionnels.

Le transport se fait en co-voiturage convivial.

Renseignements et inscriptions - Espace Culturel - 04 90 30 78 35

Philippe SOLER, Responsable de la Commission

PROCHAINES SORTIES :

dimanche 10 avril, visite guidée Musée Louis Voulland, Avignon, 4 euros

vendredi 13 mai, concert lyrique à l'opéra d'Avignon, 20 euros

LOCUTIONS ET PROVERBES

Ne pas savoir tourner un œuf (être très maladroit)

Pondre sur ses œufs (vivre tranquillement de ses rentes)

Être fait comme quatre œufs (être mal habillé)

Tondre sur un œuf ou chercher des poils sur un œuf (être avare)

Veux-tu des œufs, souffre le caquetage des poules (les avantages vont de pair avec des inconvénients qu'il faut bien accepter)

LE PROVERBE :

« Se faire poissonnier la veille de Pâques » (s'engager dans une affaire dont on ne peut espérer aucun intérêt).

Une page d'histoire de Sainte-Cécile-les-Vignes

- ARLE 1663 -

Provençal

COUME SEJOUGAVO I BOCHO

Documen descubert en li cartabèu dou noutari arlaten Esperit Blanc qu'ouficiavo au siècle dès-e-seten soutu lou reinage de Louïs lou Tregen. Per Jan Boyer cap counsevatourounourai di museon de Franço. Revira en frances per Andrieu Toumillon.

Lou proumié de janvié de l'an de gràci 1633, aquel ome de lèi aguè la souspresso de veïre intra dins soun estudi dous Arlaten : lou mèstre-boulangié Francés Mounge e l'hotelier de l'Oustalarié de la Salamandro, Antoni Turc, que ié demandèron d'encarta dins soun cartabèu tout nou lou pache proun curious que veici.

- DOUS MILO COP -

Lou boulangié fasié l'escoumesso de buta uno bocho chausido dins lou jo à la longo coume es acoustuma de jouga dins la ciéuta d'Arle e de la mena en dous milo cop de la Porto dou Marcat Nou enjusqu'à l'uno di porto de la ciéuta d'Ais en seguissent lou grand camin o tout autre endré que chausirié en prenènt à sa cargo touti li daumage que se poudrié faire dins li terro e li vignarés cunte passarié. Ero previst que lou boulangié jougarié chaque cop de l'endré ounte la bocho s'arrestarié, aleva siguès e un valat o autre endré cunte l'aguèsse d'ai go pus aut que lou ginou, o un aubre o autre endré d'ounte noun se pouquès rejouga, emé tambèn la pousibleta de s'arresta de jouga pendènt un cop à l'endré cunte la bocho s'èro arrestado en terro fèrmo. Parièram en dins lou cas que la bocho se perdegèsse, avié lou dre de n'en prendre uno autre e de la jouga de l'endré ounte la bocho avié despareigu à la visto dis assistant. Lou jo devié coumença tout d'un tèms e countania sènso relambi en foro dou tèms de manja, de la niue, de la pluie e la nèu o autre legitime entrepachamen. Lou descomte di cop de bocho devié èstre tengu pèr dous arbitre, lou marchand Louïs Benezet e lou mèstre menuisié Esperit Brun qu'avien en mai lou poudé d'apasima li garrouio que poudrien surveni extre li dous ome. Dins lou cas que lou boulangié accomplirié soun escoumesso, aurié lou dre de retrira di man dou menuisié Esperit Brun la soum de tres cent liéuro à-n-éu proumesso, des pausado en moundo, en moundo de l'epoco à la visto dou noutari, valènt-à-dire cent cinquanta liéuro baiado pèr éu e autri cent cinquanta liéuro baiado pèr l'oste de la Salamandro. Au contro, se perdiés soun escoumesso, s'atrouvarié dins l'obligacioun de paga à l'autre li tres cent liéuro e, en mai, li dardèno previsto pèr li fres de vouiage de touto la choumo. Lou pache figuè passa en presènci de tres temuin, Jan Rossard, Doutour en medecino, Mèstre Annibau Ladamian, Proucurour du Sèti e Francés Sandrin, marchand, que se signèron emé lou noutari e lou Turc, lis autre sachènt pas escriéure.

N'en dison pas mai, en sorto qu'à l'ouro d'arç, es pas poussible de saupre se lou boulangié a compli son pres-fa, siegue au mes de janvié, siegue au mes d'abriéu.

- LOU BUTABANT -

Que que n'en siegue, aquéu doucumen n'enrèsto pas mens forço precios pèr l'istòri de jo en Provenço. Es la provo qu'à la debuto dou siècle dès-eseten, e de segur, desempièi forço tèms, lis Arlaten jougavon i bocho à la longo qu'èro un jo bèn particulié. Segund l'Estatistico dou Despartamen di Bouco-dou-Rose, estampado à Marsiho en 1821 (Tomme III, pajo 240) ié disien lou butabant (buto-avans) e se praticavo segound li règlo seguènto.

Li bocho emplegado èron de bo uis, rendudo mai lourdo emé de ploumb encastra dins de trau cava pèr aco. Li jo u faire se rassemblavon sus un grand camin chausi coume espaci de jo emé lou mai de countour poussible e d'aumens un bon kiloumètre de long. Chascun mandavo sa bocho lou plus liuen poussible et à chaque cop repartié de l'endré ounte sa bocho s'èro arrestado en coumençant pèr lou jougaire qu'èro lou plus liuen en arrié. Gagnavo la partido aquéu qu'avié fa lou trejit dins lou mens de cop.

Fau reconèisse que noste boulangié arlaten devié pas manca d'alen pèr manda sa bocho ! Estènt que d'Arle à-z'Ais j'a dins li setanto kiloumètre, aco fasié, di visa pèr dous milo, uno mejano d'au mens trento-cinq mètre chaque cop ! N'en restarié-ti, à l'ouro d'arç, siegue au Museon Arlaten, siegue en quaque endré, d'aquéli bocho ploumbado ?

Traduction en français

COMMENT JOUAIT ON AUX BOULES

Documents découverts dans l'agenda du Notaire Arlésien Esperit Blanc qui officiait au dix septième siècle sous le règne de Louis XIII. Par Jean Boyer conservateur en chef honoraire des musées de France. Traduit en français par André Tournillon.

Le premier janvier de l'an de grâce 1633 cet homme de loi eu la surprise de voir entrer dans son étude deux Arlésiens : le maître boulangier François Mounge et le propriétaire de l'Hostellerie de la Salamandre, Antoine Turc qui lui demandèrent d'inscrire dans son agenda tout neuf le pacte que voici.

- DEUX MILLE COUPS -

Le boulangier faisait le pari de pousser une boule choisie dans le jeu à la longue comme l'on joue habituellement dans la cité d'Arles et de la mener en deux mille coups de la porte du Marché Neuf jusqu'à une des portes de la Cité d'Aix en suivant le grand chemin ou tout autre endroit qu'il choisirait en prenant à sa charge tous les dommages qui pourraient se faire dans les terres ou les vignes où il passerait. Il était prévu que le boulangier jouerait chaque coup de l'endroit où la boule s'arrêterait, sauf si c'était un fossé ou autre endroit où l'eau serait au-dessus du genou, ou un arbre ou autre endroit d'où il n'était pas possible de rejouer, aussi la possibilité de s'arrêter de jouer à l'endroit où la boule s'était arrêtée en terre ferme. Pareil dans le cas où la boule se perde, il avait le droit de prendre une autre boule et de jouer de l'endroit où elle avait disparu à la vue des assistants. Le jeu devait commencer tout de suite et continuer sans s'arrêter en dehors du repas, de la nuit, de la pluie et de la neige ou autres légitimes empêchements.

Le compte des coups devait être tenu par deux arbitres, le marchand Louis Benezet et le Maître menuisier Espirit Brun qui avaient en plus le pouvoir d'apaiser les querelles qui pourraient arriver entre les deux hommes. Dans le cas où le boulangier réussirait sa gageure il aurait le droit de retirer des mains du menuisier Espirit Brun la somme de trois cents livres (*) qui lui était promise, déposée en monnaie de l'époque en présence du notaire. C'est à dire cent cinquante livres données par lui et cent cinquante livres données par l'Hotelier de la Salamandre. Par contre, s'il perdait sa gageure il était dans l'obligation de payer à l'autre les trois cents livres plus les frais de voyage de toute l'équipe. Le pacte fut passé en présence de trois témoins, Jean Rossard Docteur en Médecine, Maître Annibal Ladamian Procureur du Siège et François Sandrin qui signèrent avec le Notaire et Louis Turc, les autres ne sachant pas écrire. L'on n'en sait pas plus et maintenant il est impossible de savoir si le boulangier a accompli son cours soit au mois de janvier ou au mois d'avril.

(*) Trois cents livres est une grosse somme car la livre provençale valait le tiers d'une once d'or soit environ 10 grammes d'or x 300 = 3000 grammes.

- LOU BUTABANT -

Quoi qu'il en soit ce document est très précieux pour l'histoire des jeux en Provence. Ceci est la preuve qu'au début du 17ème siècle et jusqu'à nos jours les Arlésiens jouaient aux boules à la longue. C'est au 19ème siècle particulièrement on l'appelait BUTABANT (pousse devant) et se pratiquait suivant le règlement suivant. Les boules employées étaient en bois placées avec un plomb dans des trous percés pour cet usage. Les joueurs se rassemblaient sur un grand terrain choisi comme espace de jeu avec le plus grand nombre possible de joueurs d'un côté et l'autre. Chacun mandait sa boule le plus loin possible et à chaque coup un joueur ou les boules étaient arrêtées au commandement par le joueur le plus en arrière. Le commandement était celui qui avait fait le meilleur avec le moins de coups. Il faut reconnaître que notre boulangier Arlésien ne devait pas manquer de force pour pousser sa boule. De Arles à Aix c'est une soixante-cinq kilomètres de plus par 2.000 coups (deux cent cinquante de trente à quarante coups chaque coup).

Resterait-il encore de ces boules plombées ou que ce soit il serait intéressant de les découvrir ?

Une page d'histoire de Sainte-Cécile-les-Vignes

“ Les CHERS DISPARUS ”

A Sainte Cécile, la presse annonce, le 23 février 1919, que la quête pour le monument a commencé.

On relève, en avril, parmi une liste de donateurs :

- Employés municipaux	350 F
- Société des Vétérans (1870)	50 F
- La Fraternelle	50 F
- Les Céciliens de l'extérieur	3 000 F

Le comité décide alors de l'emplacement.

Scandale dans la presse le 31 mai 1919 : « Rien ne se passe comme ailleurs ! Le comité a fait arracher un platane et c'était l'Arbre de la Liberté ! C'est un acte sacrilège ! ».

Au mois de juillet, le comité prend la décision de faire construire deux monuments aux morts, « pour respecter toutes les croyances et pour donner satisfaction à toute la population ». Allant dans le même sens, le Conseil Municipal déclare : « Il est de notre devoir de nous imposer des sacrifices pour honorer la mémoire de nos braves Céciliens tombés au champ d'honneur ». Là-dessus, une subvention de 2 000 F est votée.

Dans la séance du 2 novembre 1919, le Maire Boyer fait cession de deux terrains communaux : l'un au cimetière, au milieu de l'allée, à la place de la croix existante ; l'autre sur la voie publique, place de la Concorde, au Mail de la Fontaine. La souscription a rapporté 9 454,50 F et, avec la subvention votée, on peut s'adresser à deux sculpteurs. Les dépenses prévues sont de 5 500 F pour chaque monument. L'obélisque du cimetière sera construit par la Maison Laugier de Carpentras qui produit des œuvres en série ; le poilu sera du sculpteur Charpentier, célèbre artiste vaclusien ; il y ajoute un bas-relief, signé Courbié, où le mouvement harmonieux de la jeune pleureuse marque l'aspect glorieux du monument au coin de la tristesse.

Le Sous-Préfet d'Orange transmet le dossier à la Préfecture avec un avis très favorable (souligné !) le 19 novembre 1919 ; la Présidence de la République accorde l'autorisation le 12 février 1920.

Malheureusement, le coût de la construction a dépassé les prévisions, et pour faire face à la dépense, pour « les chers morts » (il faut apprécier l'ambiguïté de cet adjectif), le Conseil Municipal vote 500 F en mars 1920. Cette somme ne suffit pas encore, puisque le total s'élève à 14 349,75 F et que les ressources ne se montent qu'à 13 749,05 F. Aussi, le 12 janvier 1921, le Maire demande-t-il une subvention à la Préfecture.

Celle-ci, les 5 %, arrivera quelques jours plus tard, soit 717,48 F.

Le monument de Sainte Cécile se caractérise par l'inscription latine, cachée derrière le socle, « noli me tangere » (ne me touche pas) et de sa mise « sous la sauvegarde des habitants ». De plus, l'épithète exprime à la fois la gloire, les honneurs et la reconnaissance : il est vrai que 55 soldats (sur 623 hommes) n'étaient pas revenus. La commémoration religieuse se fait au cimetière, l'église de Sainte Cécile n'ayant pas de plaque.

Les ORIGINES DE PAQUES

La coutume d'offrir des œufs au début du printemps remonte à l'Antiquité.

Dans de très nombreuses cultures, les œufs sont symbole de fécondité et de renouveau.

Des siècles plus tard, cette tradition est toujours célébrée.

Il y a environ 5 000 ans, les Perses offraient déjà des œufs... de poule comme cadeaux porte-bonheur pour fêter le printemps ! Les Romains, qui eux aussi leur prêtaient d'heureux effets, en cassaient le jour du printemps pour purifier l'atmosphère.

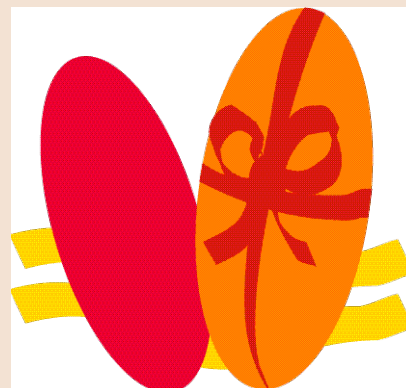
C'est réellement à partir du XIII^e siècle que les premiers œufs peints firent leur apparition en Europe. A l'origine colorés en rouge

et décorés de devises ou de dessins, les œufs de poule s'échangeaient à l'occasion de la fin du Carême, symbolisant ainsi la fin des privations de l'hiver.

A partir de la Renaissance, les œufs de poule furent remplacés par des œufs en or dans les cours de souverains européens. Décorés de métaux précieux, de pierreries et même de peintures de célèbres artistes, ces objets connurent leur apogée avec les célèbres œufs de Fabergé à la cour de Russie, à la fin du XIX^e siècle.

Aujourd'hui, les œufs de Pâques sont en chocolat. Beaucoup plus gros et délicieux,

ils ravissent petits et grands. Cette tradition, présente dans de nombreux pays est récente.



La vie des Associations de Sainte-Cécile-les-Vignes

Bibliothèque municipale : Les derniers livres achetés

Le soleil des Scorsa
Le voleur de Noël
Suite française
Le serviteur du tsar
Mémoires insolites
Méfaits divers
Une rentrée littéraire
Pompéi
Bâton rouge
L'avant dernier Camarguais
Howard Hugues
Un secret
Pédigree
A bon port
Le terrible
Nuit obscure
La famille de Beers Willaws
Le roman de la Russie insolite

L. Gaudé
M. Higgins Clark
I.Némirovsky
R.Alexander
M. de Grèce
X. Cantat
Ch. Arnothy
R. Harris
P. Cornwell
Ch. Plume
F. Forestier
Ph. Grimberty
P. Modiano
D. Steel
J. Champion
Li Ang
V. Andrews
V. Fédorovsky

- NOUVEAUX HORAIRES (à partir du 1er février)
 - Mardi de 15 h à 18 h
 - Mercredi de 10 h à 11 h 30
 - Samedi de 9 h à 12 h
- ABONNEMENT : 12 euros par an / GRATUIT pour les enfants et les étudiants.

Le Provençal à l'école maternelle

L' « Escola Félibrenco Marius André » forte de ses vingt « escoulans » recherche toujours de nouveaux auditeurs surtout des jeunes.

C'est en accord avec la Directrice Madame Virginie Sorbin-Ebel et les autres institutrices que le cabiscou André Tourillon, la vice présidente Babette Jencel-Rigaud et Babette Bianchi - tous les mardis - font entendre la « Lengo Nostro » aux enfants.

Cela a commencé par une chanson « Canten Nouvé ». Sous la direction de Lydie Forestier et Babette Jencel-Rigaud qui maîtrise parfaitement le Provençal, les enfants ont appris ce chant de Noël.

Leur interprétation étant parfaite, ils sont allés avant Noël aux « Arcades » chanter devant les pensionnaires de la Maison de Retraite. Inutile de vous dire le succès qu'ils ont obtenu.

Dans la continuité si tout se passe bien il n'est pas exclu que les enfants se produisent en « Lengo Nostro » pour la kermesse des écoles et à la soirée de clôture de la section de l' « Escola Félibrenco Marius André ».

- Nen diguen pas mai -

Assemblée générale de l'atelier d'écriture "Levez l'Encre"



Les enfants de la grande section présentent « Canten Nouvé » Ils sont encadrés par Lydie Forestier et Babette Jencel-Rigaud.

Assemblée générale de l'atelier d'écriture "Levez l'Encre"

A la bibliothèque municipale, le 10 janvier 2005, en présence de Max IVAN président d'honneur s'est tenue l'assemblée générale de l'atelier d'écriture "LEVEZ L'ENCRE" afin de rendre compte du bilan positif concernant l'année 2004. L'association (loi 1901) vient de recruter de nouveaux adhérents ce qui porte l'effectif à une dizaine de membres en majorité des dames très assidues aux séances d'écriture qui se déroulent tous les deuxièmes et quatrièmes lundis du mois. Hormis les textes écrits à partir de consignes (règles du jeu), l'atelier se propose de publier quelques recueils de textes choisis dont certains pourraient être lus lors de soirées lectures dînatoires (dates à déterminer ultérieurement). A ce propos, l'association fait appel à des volontaires bénévoles intéressés par la lecture de textes

présentée de façon théâtralisée au cours de ces soirées. Le président du bureau, Jean-Marc VISEUR est assisté de France LAGET secrétaire, de Monique PAUZE secrétaire adjointe, de Nicole FERRANDO trésorière et de Denise VISEUR animatrice et conseillère en thèmes et consignes. L'atelier est parrainé moralement par monsieur Bruno MAZURE journaliste et chroniqueur de télévision ayant aimablement répondu à notre demande.

Cette association est ouverte à toutes et surtout à tous (l'association manque cruellement d'adhérents masculins) à partir de la majorité ainsi que pour les adolescents avec l'accord des parents. Les renseignements sont à prendre à la bibliothèque. Les droits d'inscription sont de 10 Euros pour l'année en cours.

La vie des Associations de Sainte-Cécile-les-Vignes

L'équipe de la commission Téléthon : Bilan 2004

Pour la huitième année la commission extra municipale du Téléthon a organisé deux journées de mobilisation en partenariat avec l'AFM (Association française contre les myopathies).

Le vendredi 4 décembre 2004 dès 16h30, la salle municipale décorée de dessins d'enfants s'animait avec l'ouverture du vide grenier, la vente de reproductions de cartes postales et du CD enregistré par les ados et le centre aéré. Au cœur du village, place de la Concorde à coté des trois cafés, vers 18h, les jeunes du club des ados proposaient bougies, oreillettes, berlingots autour d'une distribution de vin chaud qui officialisait l'ouverture du Téléthon 2004. Comme les années précédentes, le samedi matin, plusieurs stands étaient tenus par les associations. En début d'après midi, Claire BRESOLIN emmena quelques téméraires pour une marche de 10km jusqu'à l'étang Bel Air où un vin chaud était servi aux randonneurs et randonneuses avant leur retour au village. A 19 heures sonnantes et trébuchantes, un loto était organisé dans les trois cafés. Enfin pour clore la soirée, l'habituel repas convivial, suivi de son karaoké géant animé par Daniel COMABELLA, avait lieu dans la petite salle des fêtes.

Le bénéfice de ces deux journées s'élève à 5239, 07 Euros, somme qui ne tient pas compte des promesses de don par téléphone. La commune détient le record du don par habitant pour le Vaucluse.

Un grand merci aux bénévoles, aux associations, à la mairie, aux céciliens et céciliennes grâce à qui le Téléthon perdure.

Toutefois, les personnes intéressées par l'organisation du Téléthon 2005 sont priées de se faire connaître auprès de la très dévouée responsable de l'équipe, en l'occurrence Nicole TROUILLET.



49 donateurs pour la première collecte 2005

L
 p
 e n
 c
 l
 e t
 a r u a
 l
 e l
 l
 di 9
 i a m
 l
 s
 m
 e d
 l

Tour Cycliste des Portes de Provence

Le rendez-vous de l'élite nationale en Provence SAMEDI 9 AVRIL 2005

L'organisation de l'Avenir Cycliste Bollénois organise pour la première fois une épreuve nationale avec sélection étrangère ouverte aux régionaux ! Nous avons l'honneur d'accueillir l'arrivée de la première étape, qui se fera Avenue Charles de Gaule devant les cafés. Cette épreuve est organisée pour vous, pour le cyclisme. J'espère que vous viendrez nombreux applaudir nos coureurs nationaux. Que le 9 avril soit une très belle fête du sport cyclisme. Les coureurs feront quatre passages dans notre village, avant l'arrivée vers 16 H 30.

J'espère aux compétiteurs, mes meilleurs vœux de succès, quelle que soit la place qu'ils occuperont et le niveau de leurs performances.

Un grand merci à tous les bénévoles qui vont organiser cette première manifestation des Portes de Provence. Bonne chance à tous.

Le Maire.

Sur votre agenda à Sainte-Cécile-les-Vignes

▼ Medecins de Garde 2005

JANVIER		FEVRIER		MARS		ADDALA		PIOLENC	
2	Berstein	6	Bailly	6	Addala	ADDALA	04 90 29 56 56	PIOLENC	
9	Mayordome	13	Joseph	13	Lamy	ARRES	04 90 40 64 76	UCHAUX	
16	Barthou	20	Plat	20	Arres	BAILLY	04 90 34 95 52	CAMARET	
23	Rocci	27	Bretecher	27	Bailly	BARTHOU	04 90 29 53 38	PIOLENC	
30	Bretecher			28	Bailly	BERNSTEIN	04 90 37 03 97	MORNAS	
AVRIL		MAI		JUIN		BONNOURE		STE CECILE les VIGNES	
3	Vincent	1	Addala	5	Vincent	BRETECHER	06 98 92 86 30	MORNAS	
10	Rocci	5	Oddon	12	Mayordome	COUDERT	04 75 04 87 33	ROCHEGUDE	
17	Morales	8	Mayordome	19	Dugravot	DUGRAVOT	04 90 34 88 19	SERIGNAN	
24	Romieu	15	Arres	26	Addala	FRANCOZ	04 90 30 80 26	STE CECILE les VIGNES	
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		JOSEPH		SERIGNAN	
3	Francoz	7	Joseph	4	Romieu	LAMY	04 90 30 73 93	STE CECILE les VIGNES	
10	Joseph	14	Morales	11	Joseph	MAY ORDOME	06 07 46 29 16	PIOLENC	
14	Plat	15	Morales	18	Dugravot	MORALES	04 90 70 09 89	CAMARET	
17	Bonnoure	21	Tessandoi	25	Coudert	ODDON	04 90 40 64 76	UCHAUX	
24	Vincent	28	Francoz			PLAT	06 12 46 88 51	STE CECILE les VIGNES	
31	Plat			DECEMBRE		ROCCI		PIOLENC	
OCTOBRE		NOVEMBRE		4	Plat	ROCCO	06 09 96 70 55	PIOLENC	
2	Rocci	1	Joseph	11	Francoz	ROMIEU	04 90 30 86 80	CAIRANNE	
9	Bailly	6	Tessandori	18	Dugravot	TESSANDORI	04 90 30 72 00	SERIGNAN	
16	Oddon	11	Bernstein	25	Joseph	VINCENT	04 90 29 71 81	PIOLENC	
23	Barthiou	13	Bretecher			JANVIER 2006			
30	Bonnoure	20	Vincent	1	Plat				
		27	Joseph						

Dimanche 3 Avril 2005



12
BOU
RSE
AN
NUE
L
LE

ème

organisée par l'AMICALE des CARTOPHILES et PHILATELISTES CECILIENS
Dimanche 3 avril 2005 De 9 à 19 heures

e.i.m. leblanc
Groupe Bosch

**EAU CHAUDE
CHAUFFAGE GAZ**

Mr **LIFFRAN Jacques**
TTFR / VKF5

26, rue Benoît XII - 84130 La Portet
Tél. 04 91 78 65 93 - Fax. 04 90 32 86 53
Port. 06 07 16 19 30
j.acques.liffran@fr.bosch.com / www.eim-leblanc.fr

Atelier d'Architecture
Jean-Paul MASSOT
E.U.R.L.

Jean-Paul MASSOT
Architecte DPLG
Urbaniste "Master of Arts"
POLITIQUE DE LA VILLE, REQUALIFICATION URBAINE,
REHABILITATION

30, bd Gambette - BP 70 134 - 30401 Ville neuve Avignon cedex
tél. 04 90 26 03 08 / fax. 04 90 26 12 80
archi.jp.massot@wanadoo.fr

À partir du printemps 2005,
la Gazette ouvrira plus lar-
gement ses colonnes à la
publicité (sous forme
d'abonnement).

Pour vos annonces
composez le 04 90 40 12 89.
Agence Dimension
1, rue de l'église
84500 Bollène

TRAVAUX PUBLICS - V.R.D. - CARRIÈRES

TEYSSIER

**LOTISSEMENTS
ASSAINISSEMENT
ADDOCTION D'EAU
TRAVAUX P.T.T./E.D.F./G.D.F.**

TEYSSIER PÈRE et FILS
Ave nue Marcel Pagnol - BP 31 - Vaison La Romaine
tél. 04 90 36 02 59 / fax. 04 90 36 27 82
teyssier.sa@me.fr

**TPR
ROUVIERE
S.A.**

**TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
TRAVAUX EDF & TELECOM
ADDOCTION D'EAU
TRAVAUX D'HYGIENE PUBLIQUE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE**

sp 20 - Route de Camaret - 84290 Sainte-Cécile-les-Vignes

Directeur de publication : Max IVAN,
Maire, assisté de Sébastien MAKOWSKI,
conseiller municipal,
vice-président de la Commission
Communication et Technologie Nouvelle.
Rédactrice en Chef : Claire BRÉSOLIN,
conseillère municipale.
Comité de rédaction : Agnès VINCENT,
Denise VISEUR, Jean FLOUR, André TOUR-
NILLON, Vincent FAURE,
Louis CHALIER, Pascal CROZET, Jean-Marc
VISEUR, Nicolas FOUILLEUL.
Coordination de rédaction : Mairie -
Espace Culturel : place Max Aubert 04 90
30 78 35 e-mail : info@sainte-cécile.org
Photographies : Isabelle CROZET /
Maquette : Dimension Bollène
04 90 40 12 89